



OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Saint-Lazare est une ville verte, reconnue pour son charme champêtre et son souci de préserver l'environnement. Elle est soucieuse d'offrir une qualité de vie exceptionnelle permettant l'épanouissement des familles puisqu'elles jouent un rôle de premier plan dans sa communauté.

La Ville de Saint-Lazare, située à 45 km à l'ouest de Montréal, offre ses services à une population de plus de 20 000 habitants. Son équipe de travail se démarque par son dynamisme et son dévouement.

La Ville de Saint-Lazare est à la recherche d'une personne afin de combler la fonction suivante :

Agent d'inspection (environnement) **(Poste temporaire, remplacement d'un congé de maternité et parental)**

Résumé des principales fonctions :

Sous la supervision du directeur du service de l'urbanisme et du service de l'environnement, le candidat retenu devra notamment :

- [1] effectuer des inspections dans le cadre des demandes de certificats d'autorisation pour l'abattage d'arbres;
- [2] délivrer des certificats d'autorisation préalablement à l'abattage d'arbres;
- [3] mettre à jour les registres et classer les certificats d'autorisation;
- [4] assurer le respect des règlements municipaux concernant les arbres et les pesticides;
- [5] faire de la sensibilisation relativement à l'environnement;
- [6] prendre les appels logés à la « Ligne verte », soit la ligne téléphonique dédiée en matière d'environnement;
- [7] assurer la disponibilité de l'information en matière d'environnement pour les citoyens (étude de caractérisation, fiches vertes, etc.);
- [8] participer aux différents événements (journée de l'arbre, salon de la terre, etc.);
- [9] collaborer à la planification des plantations du programme de foresterie urbaine.
- [10] assurer le respect des périmètres de protection des arbres dans le cadre des travaux autorisés;

- [11] préparer et délivrer des avis et des constats d'infraction;
- [12] témoigner devant toute instance judiciaire, notamment la cour municipale.

Qualification et exigences requises :

Votre candidature pourra être considérée si vous détenez la qualification suivante et répondez aux exigences ci-dessous :

- [13] détenir un diplôme d'études collégiales dans le domaine de la foresterie ou dans un domaine jugé connexe par la Ville;
- [14] détenir une certification en arboriculture sera considéré comme un atout;
- [15] détenir un permis de conduire de classe 5 valide;
- [16] avoir une très bonne connaissance de la foresterie urbaine afin, entre autres, de pouvoir identifier les essences ainsi que les arbres malades et dangereux;
- [17] avoir des connaissances de base en entomologie et en phytopathologie;
- [18] avoir une bonne connaissance des règles de la langue française, à l'oral comme à l'écrit;
- [19] avoir une bonne connaissance des logiciels WORD, EXCEL et OUTLOOK;
- [20] avoir une bonne connaissance des règles de la langue anglaise, à l'oral, afin de s'adresser convenablement aux personnes qui interagissent avec le Service de l'environnement;
- [21] être un habile communicateur et à l'aise avec le public;
- [22] avoir un sens de l'organisation développé et de l'initiative;
- [23] être autonome, diplomate et intègre.

La connaissance du milieu municipal et des logiciels de PG solutions sont des atouts.

Informations sommaires sur les conditions de travail :

Les conditions de travail du poste sont celles prévues à la convention collective des cols blancs. L'horaire de travail est variable dans un cadre de 35 heures par semaine, incluant, le jour, le soir, la nuit, ainsi que les fins de semaine. Le salaire horaire applicable pour ce poste varie entre 28,25 \$ et 32,05\$ en fonction de l'expérience du candidat retenu. Divers avantages sociaux sont offerts.

Transmission des dossiers de candidature :

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae, accompagné d'un écrit par lequel est signifié son intérêt pour le poste ci-dessus, **avant 16 h le 18 avril 2016**. Les modes de transmission acceptés sont :

